



Le Communard

35

Prix libre en soutien, Juin 2004, Numéro 5

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent éteinte. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-sindicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou non-encartés. Nous sommes syndiqués à la CFDT, CGT, CNT-AIT, FO, FSU... ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses.

Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: lienarcho-syndicalistederenne-s-subscribe@yahoogroupes.fr ou Permanences les Mercredi et Samedi de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

Délocalisation de l'usine ST MICROELECTRONICS

Les salariés de cette entreprise de 600 salariés sur Rennes sont en lutte depuis un an contre la fermeture de leur usine, la délocalisation de leur outil de travail, et le plan de licenciement correspondant... La Direction de ST Micro a pris la décision de fermer le site de Rennes pour le délocaliser à Singapour, où la main d'œuvre est à la fois moins chère et plus docile. Depuis le début du conflit, la Direction de STM a été inflexible dans son refus de négocier un plan social « acceptable », c'est à dire où les salariés aient mieux que le minimum légal en indemnité de licenciement. Sans doute pour donner une leçon aux salariés des autres sites... en vue de préparer leur future délocalisation... La caractéristique de cette usine est qu'elle se trouve dans un quartier d'habitation, qui plus est populaire. Les riverains se sont solidarisés avec les salariés. Le site est sous la surveillance depuis de nombreux mois, 24h/24, 7j/7, par une bande de nerfs de la société « Euro-Sécurité ». Elle propose en outre à STM des prestations de garde du corps aux hauts cadres dirigeants du site rennais. Euro-Sécurité perçoit plus de 100.000 euros par semaine pour faire ce sale boulot. Le Jeudi 10 Juin 2004, à 6h00 du matin, 2-3 cars de CRS investissent l'usine, dans l'objectif de faire sortir des camions de déménagement avec les machines délocalisées... Le réseau d'alerte téléphonique a plutôt bien fonctionné, et ce sont environ 250 personnes, salariés, habitants du quartier et militants politiques et syndicaux, qui se retrouvent aux entrées nord et sud de la boîte. En voyant les semi-remorques prêt à sortir, les salariés mettent le feu à un tas de pneus et de palettes près de la sortie. Les pompiers interviennent pour éteindre ce ridicule incendie. Les CRS en profitent ensuite pour dégager vers 10h30 l'accès Nord, en inondant le quartier de jets de pastilles et de grenades lacrymogènes... et en matraquant les plus combatifs. Le déménagement sortit de l'usine. ville par les salariés qui se bombardent les camions de la pourris. Les forces de répression et de matraquage, à dégager les de Rennes. Pendant ce temps, les des lacrymos et des cailloux sur aux médias qui ont annoncés la sont sorties de l'usine. Selon le plusieurs centaines à l'intérieur. durer tout l'été voire même au

Tous devant ST Micro, rue de Suisse, M° Italie le 2 Juillet

pour soutenir les salariés qui entendront le résultat de leur procès de Nanterre : ils assignaient leur Direction au Tribunal, car leur licenciement n'est pas un licenciement « économique » au sens légal.

C'est alors que 2 camions de Ils sont suivis sur près d'un km en pleine mettent en travers de la route, et société Bovis¹ de yaourts ou œufs de l'Etat réussissent, à force de lacrymo camions, qui ont ensuite rejoint la rocade gros bras de « Euro-Sécurité » balancent les salariés restés sur place. N'en déplaise fin de la délocalisation, seules 5 machines Délégué Syndical de STM, il en reste Ce travail de dépeçage pourrait donc delà... Un camarade du groupe la Sociale

de la FA, suite à une fausse alerte qui annonçait une sortie de machines du site de l'usine, est passé dans la nuit de samedi 12 à dimanche 13 près de l'usine pour en savoir davantage. C'est alors que les petites têtes de « Euro-Sécurité » lui sont sautés dessus en pleine rue (les interventions de vigiles sur la voie publique sont légalement interdites). Comme par hasard, les cow-boys de la Brigade Anti-Criminalité (BAC) sont arrivés sur place peu de temps après, et ont emmenés notre camarade à l'hôtel de police, où il est resté plus de 13h en garde à vue, en se voyant reprocher un incendie que seuls les vigiles auraient pu provoquer. N'ayant pu prouver quoi que ce soit, et sentant le coup fourré des brutes fascisantes de « Euro-Sécurité », les flics ont relâché notre camarade en classant l'affaire sans suite, mais après un relevé anthropométrique et une photographie du visage. Bref, la répression n'a pas fini de tomber sur tous les militants investis dans les luttes. Nous vous tiendrons informés ultérieurement si cette affaire devait remonter à la surface. Depuis l'expulsion des machines de STM, plusieurs initiatives militantes ont été proposées/réalisées. D'abord la manifestation du Samedi 13 Juin, qui a rassemblé environ 600 personnes sur la place de Rennes : environ 200 salariés, et pour le reste, les organisations politiques de gauche (c'était quand même la veille des élections européennes) et d'extrême-gauche. Le cortège de la FA de Rennes était loin d'être ridicule. A noter l'absence des Unions Départementales des Confédérations syndicales, hormis une partie de la Direction syndicale de l'UD FO 35. Ce manque de soutien des UD fait particulièrement jaser dans le landerneau militant... Le Mardi 15 juin s'est tenu le concert de soutien aux salariés de STM, organisé par le « Communard 35 ». Plus de 200 personnes ont assisté au concert du groupe Honoré Capsule, reprenant des chansons sociales et révolutionnaires (la « java des bons enfants », la « makhnovtschina »...) L'ambiance y fut très bonne. Les buvettes, galettes-saucisses et caisse de solidarité, ont permis de ramener pas mal d'argent à ces salariés en butte à la répression policière et judiciaire. Enfin, autre initiative, le 26 Juin, les salariés de STM organisent Place Hoche une Assemblée Générale des luttes avec les salariés d'entreprises qui connaissent des plans de licenciement. L'objectif est de monter à terme une coordination nationale contre les licenciements.

En l'état actuel de la lutte auprès des STM L'investissement dans les luttes sociales est une des priorités des anarchistes et c'est pour cela que nous sommes près des STM afin de leur apporter tout le soutien nécessaire sans se substituer à leurs décisions et à leur autonomie. La venue, le 29 mai dernier au 61^{ème} congrès de la Fédération Anarchiste d'un des principal animateur de la lutte, Jean Marie Michel, et les remerciements à la fois publics et privés qu'il a pu faire de notre action en diverses occasions, nous confortent dans cette direction.

¹ Toutes les coordonnées de l'entreprise de déménagement Bovis sont sur : www.bovis.fr. C'est l'occasion de leur faire de la publicité...

Les milices patronales à l'oeuvre à ST Micro, l'État complice !

Le jeudi 10 juin, après l'intervention violente des policiers envoyés par la préfète pour permettre le déménagement de machines destinées à l'usine de Singapour où serait délocalisée la production de l'usine de Rennes, les salariés en étaient à se préparer pour leur déplacement prévu le lendemain sur Nanterre où le tribunal devait juger de la validité des licenciements. Les grévistes se réorganisaient afin d'empêcher toute nouvelle tentative de déménagement. C'est alors que les vigiles de la société Eurosecurité, engagée par la direction de STM, dont l'État est un des principaux actionnaires, se sont permis de sortir de l'enceinte de l'entreprise afin de lancer un fumigène dans une camionnette louée par les grévistes et contenant des pneus usagés destinés au piquet de grève, (on peut s'imaginer quelles conséquences cela aurait pu avoir si le feu s'était propagé et avait provoqué l'explosion du véhicule !). Par la suite, lorsque des grévistes sont arrivés afin d'aider les salariés qui étaient dans la camionnette, ces mêmes chiens de garde de la direction de STM leur ont balancé des lacrymos blessant une femme, provoquant l'intervention des pompiers pour son transfert sur l'hôpital. Le soir même, ces barbouzes se permettaient en pleine nuit de lacérer la tente des grévistes située à l'entrée sud de l'usine afin d'asperger de gaz lacrymogène les personnes qui s'y reposaient. Qu'est ce qui a poussé la direction de STM à faire appel

à une société de sécurité dont le siège est éloigné de la région si ce n'est pour que celle-ci effectue, sans risque pour son avenir et celle de ses sbires, des sales coups contre les salariés en lutte.

Décidément le capitalisme et son complice l'État ne changeront donc jamais !

Cela ressemble à la situation chez Daewoo à Longwy, où ils essayent de faire accuser un syndicaliste d'avoir mis le feu au stock de production qui constituait le « trésor de guerre » des grévistes, alors que la direction de Daewoo avait tout organisé pour que la surveillance du site, comme par hasard, s'arrête le matin de l'incendie. Dès que nous nous battons ne serait-ce que pour sauver nos emplois, ils sont capables des pires entourloupes, multipliant provocations, intimidations, violences, etc...!, afin de discréditer les mouvements sociaux et ceux qui les soutiennent; et si cela ne suffit pas encore, pour casser la résistance ils envoient les forces répressives pour nous faire taire. Mais qu'ils sachent que devant leurs crapuleries dignes des pires méthodes fascistes, la solidarité des travailleurs s'exprimera encore avec plus de détermination.

UN HOMME DEBOUT, NE SE COUCHE QUE POUR MOURIR !

L'Etat opprime, la Police réprime !

Le groupe « la sociale » de la Fédération Anarchiste dénonce l'intervention brutale des forces de répression de l'Etat envers les salariés de ST Microelectronics en lutte contre la fermeture de leur usine et le plan de licenciements. Une fois encore, la collusion entre pouvoir politique et pouvoir économique s'est manifestée dans toute sa tragique réalité. Une fois de plus, ici comme ailleurs, et ce, quelque soit le régime en place, le capitalisme écrase tout pour assouvir sa soif de profit. A travers les

attaques contre les acquis des travailleurs (retraite, Sécurité Sociale, Assedic), les services publics, le droit du travail, les droits des chômeurs, et la mise en place du RMA (véritable STO moderne), le capitalisme et son complice l'Etat ne cherchent qu'à faire baisser le coût du travail pour mieux accaparer les richesses produites. Nous, anarchistes, serons toujours aux côtés des travailleurs prêts à combattre ces sociétés inégalitaires, destructrices de l'humanité, et liquidatrices des libertés publiques.

Etat et Patronat veulent faire Main Basse sur la Sécu.

Ne les laissons pas faire, la Sécu nous appartient !

La SECU ?

La Sécu est mise en place par ordonnance en 1945 : « il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles **contre les risques de toute nature** susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent ». La Sécu est composée de 5 branches de protection sociale : vieillesse, santé, famille/maternité, chômage, logement, pauvreté/exclusion, dont les 3 premières représentent 90% des dépenses. La protection sociale représente de 90 à 95% du salaire indirect (remboursement de la Sécu, prise en charge des congés maladie et accidents du travail, congés maternité...), le reste (5 à 10%) de celui-ci étant le « social d'entreprise » (subventions des Comités d'Entreprise). Chaque ayant-droit perçoit en moyenne 2000 euros par an de la branche maladie. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, époque où les richesses produites étaient bien moindres, la Sécu prenait en charge 95 % des dépenses liées à la protection sociale, et aujourd'hui seulement 76%, 13% étant pris en charge par les mutuelles, et le reste par les ménages.

Quel TROU ?

Le déficit de la sécurité sociale, qualifié d'« abyssal » par le gouvernement, est de 11 à 15 milliards d'euros en 2004, soit 4% maximum du budget total de la Sécu, le budget de la branche assurance maladie étant lui d'environ 138 Milliards. A titre de comparaison, le déficit de l'Etat est d'environ 35 milliards d'euros, soit plus de 15 % du budget... sans que personne ne crie à la banqueroute de l'Etat ! Rappelons également que 70% des recettes de la Sécurité Sociale sont dues aux cotisations sur salaires, qui correspondent à du « salaire socialisé ». **Le budget de la Sécurité Sociale, c'est donc directement l'argent**

des salariés, il est naturel que ceux-ci aient leur mot à dire sur la façon dont cet argent est géré ! Il faut dénoncer l'imposture qui consiste à dire que ce sont les salariés qui seraient responsables du soi-disant déficit de la Sécurité Sociale. Les salariés se sont fait peu à peu dessaisir de leur droit de regard et d'intervention sur les comptes de la Sécu et leurs utilisations : Ainsi, les dernières élections au conseil d'administration de la Sécu datent de 1982. Les membres du Conseil d'Administration de la Sécu sont maintenant désignés par l'Etat. De plus, avec l'application du plan Juppé en 1996, le parlement décide seul de l'équilibre financier de la Sécu, car il vote le budget. L'Etatatisation a ainsi préparé la future privatisation de la Sécu. En parlant du « Trou » de la Sécu, le gouvernement n'évoque que l'augmentation des dépenses de santé. En revanche, dans tout bilan comptable, il doit apparaître également une ligne pour les recettes, et il est clair que le gouvernement communique beaucoup moins sur le sujet, et pour cause :

38000 Euros par minute !

C'est ce que l'Etat et le Patronat devraient rembourser à la Sécurité Sociale s'ils payaient ce qu'ils doivent, c'est à dire plus de 20 Milliards d'Euros pillés en 2003 par l'Etat : 13,5 Milliards de détournement de recettes (taxe sur les alcools et tabac, sur les assurances auto et les industries polluantes, paiement des 35 Heures), 2,3 milliards de recette non perçues (allègement de cotisations non perçues) et 5 milliards d'euros que la sécu ne devrait pas payer (paiement de la TVA par les hôpitaux, financement des régimes des non-salariés). **De plus, la Sécurité Sociale est un marché protégé scandaleusement profitable pour l'industrie pharmaceutique.** Sanofi a versé des dividendes en hausse de 21,5% à ses actionnaires en 2003. Dans le cadre de son OPA contre Aventis, SANOFI a pu mettre 55 milliards d'euros sur la table (**5 fois le fameux déficit de la Sécu !**) ! En 2002, la « valeur ajoutée », c'est à dire la richesse produite par les différentes branches privées, est impressionnante : 10 milliards d'euros pour les trusts de la



Nous vous invitons, pour la mise en place du N°6 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 23 Septembre 2004 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennas.free.fr/communard35/communard.htm>

pharmacie, 6,8 milliards pour le commerce du médicament. Une part essentielle de cette valeur ajoutée est à la charge de l'assurance maladie. **Et puis, la baisse des salaires et l'augmentation du chômage et de la précarité, c'est à dire la volonté du patronat de faire baisser la masse salariale par tous les moyens, conduisent directement à une baisse des recettes pour le budget de l'assurance maladie. Ainsi, une progression de 1% de l'ensemble de la masse salariale produirait 3 milliards d'euros supplémentaires pour la Sécu !**

Les dépenses de santé ?

La France est le 4^{ème} pays au monde par ses dépenses de santé (9,5% de son PIB consacrés aux dépenses de santé), après les USA (14%), la Suisse et l'Allemagne (11 % tous les 2). Depuis les années 70, ces dépenses ont toutes fortement augmenté de la même façon pour tous ces pays, sauf pour la France, où ces dépenses stagnent depuis le début des années 90. **Il n'est d'ailleurs pas choquant qu'une meilleure prise en charge de la population, alliée aux progrès des sciences et des techniques, se traduise par une augmentation des dépenses de santé.** Que l'espérance de vie augmente, que l'on s'attache à soigner la douleur, cela augmentera les dépenses et ce sera une bonne chose car cela fera progresser le niveau de vie de l'ensemble des la population. De plus, la France est aujourd'hui l'un des pays d'Europe où les dépenses de santé restant à la charge de l'assuré sont les plus lourdes.

Après avoir « sauvé » les retraites, l'Etat et le patronat veulent « sauver » la Sécu ?

Les récentes annonces du gouvernement, en droite ligne des mesures déjà prises depuis 30 ans par **les gouvernements de gauche comme de droite**, consistent à ponctionner les salariés de tous les côtés :

- la prolongation de la CRDS au delà de 2014: elle représente 4,5 milliards d'euros chaque année, ce sera une charge payée pour les trois quarts par les seuls salariés
- l'augmentation de la CSG de 0,4 point pour les retraités imposables (la moitié d'entre eux).
- Les 500 à 700 millions prélevés sur les revenus dits financiers : ce sont essentiellement les économies des salariés placées sur le livret A, mais pas les revenus financiers des entreprises
- Pour chaque consultation OU acte médical, le prélèvement de 1 euro dans la poche du malade rapporterait entre 650 millions et 1 milliard d'euros.

Toutes ces mesures sont à rajouter à celles déjà prises depuis de nombreuses années par les gouvernements successifs afin de faire payer toujours un peu plus les assurés : Michel Rocard créé la CSG en 1991 _CSG qui pèse à hauteur de 87% sur les salariés et les retraités, et seulement à hauteur de 13% sur les revenus « financiers » (qui représentent eux pourtant 40% du PIB), la CSG a ensuite été régulièrement augmentée ; création et augmentation régulière du forfait hospitalier ; « déremboursements » successifs de médicaments ; réductions de moyens dans les hôpitaux publics (35 000 lits ont ainsi été supprimés sur les 7 dernières années). Tout cela est orchestré par une campagne de culpabilisation de la population, qui consiste à montrer du doigt les assurés qui « abuseraient », prendraient trop de médicaments, iraient voir le médecin pour le plaisir, et prendraient trop d'arrêts de travail _alors que c'est la dégradation des conditions de travail et l'augmentation des cadences et de la productivité qui provoquent un nombre croissant de ces arrêts de travail. De même, les patrons font très souvent pression sur les salariés pour que les accidents du travail soient considérés comme congés maladie simples. En effet, plus une entreprise a d'accidents du travail et de maladies professionnelles, plus son pourcentage de cotisation à ces caisses est élevé.

"Allez quoi ! un Euro de plus pour sauver la sécu, ce n'est pas douloureux".

Douste-Blazy a annoncé une franchise d'un euro par consultation. Il a « oublié » de dire que cet euro non remboursé s'ajoute aux 6 qui ne sont déjà plus remboursés pour une consultation de 20 euros. De plus, il augmente le forfait hospitalier d'un euro. Cela fait passer le forfait hospitalier de 13 à 14 euros (soit 7,7% d'inflation) et le précédent ministre de la santé l'avait déjà fait passer de

10,67 à 13, soit finalement 31,45% de plus à la charge des patients, en moins de deux ans (selon les calculs du Canard enchaîné du mercredi 26 mai). L'objectif de ces mesures est de faire payer toujours plus les salariés pour une protection sociale moindre, en favorisant les assurances privées. Les « petites mesures » du gouvernement représentent ainsi une charge de 15 à 16 milliards d'euros pour les assurés sociaux.

Pourquoi tant de « Haine » ?

Au delà de ces mesures, le gouvernement veut créer un « conseil d'orientation de l'assurance maladie », c'est à dire un système où « *à tout moment les tarifs de remboursement seront adaptés aux capacités financières de l'Assurance Maladie* ». D'un point de vue capitaliste, un service public n'est rien d'autre qu'un manque à gagner pour une entreprise privée. Le "Marché de la Santé" représente, en 2003, 148 milliards d'Euros qui échappent aux prédateurs financiers. **A la porte de la Sécu attendent les assureurs privés et leur envie de récupérer l'argent, aujourd'hui redistribué solidairement, pour le faire entrer dans les circuits des marchés financiers.** De ce point de vue, les mutuelles jouent un jeu pour le moins flou (lire les déclarations de J-P Davant, le Président de la Mutualité Française dans Libération du 9 juin) Le gouvernement veut préparer, comme pour les retraites, une remise en cause permanente et automatique de l'ensemble du système, avec la part belle aux assurances privées pour ceux qui en auront les moyens, et une dégradation considérable des capacités de se soigner pour une partie grandissante de la population. Et nous savons tous que les assurances ont vocation, comme toute entreprise, à faire du profit, alors que la Sécu est, malgré tous ses défauts actuels, tout de même basée sur la solidarité entre les salariés.

Alors que faire ?

Les salariés doivent dénoncer sans tarder le pillage du budget de la Sécurité Sociale, c'est à dire en grande partie de leur salaire différé, par l'Etat et le Patronat. S'il faut payer, c'est à eux de le faire, et pas, une fois de plus, aux salariés ! Il est nécessaire de socialiser les multinationales pharmaceutiques pour mettre fin aux détournements des cotisations que constituent leurs profits gigantesques et permettre à la collectivité de décider de l'orientation des recherches. Il n'est pas acceptable que ne soient développés que les médicaments qui permettent d'accumuler les profits, au détriment des impératifs de santé publique. Il s'agit de mettre fin au paritarisme et au racket de l'Etat par le contrôle réel des usagers. La Sécu doit être gérée par une commission d'élus révocables et mandatés par les assemblées d'usagers et de salariéEs organisées sur le mode fédéral et démocratique. Ni médecine libérale, ni médecine d'Etat, oui à un service de santé publique socialisé et autogéré.

La Sécurité sociale nous appartient ! Elle doit se libérer de toute ingérence capitaliste ou étatique. C'est aux travailleurs-euses et usager-e-s/bénéficiaires de se la réapproprier puis de la gérer collectivement pour la satisfaction des besoins de toutes et de tous. L'autogestion et le fédéralisme sont pour nous la seule voie qui nous permettront d'échapper à la fois à l'aumône ultra-libérale et au caporalisme étatique. Et qui dit autogestion dit nécessairement égalité économique et sociale pour toutes et pour tous. Les anarchistes l'ont toujours dit : il ne peut y avoir de liberté sans égalité. Il ne peut y avoir d'égalité des droits sans égalité économique et sociale. De cette exigence d'égalité découle nécessairement la gratuité totale des soins. Pour nous anarchistes la construction d'un service de santé public émancipé, autogéré, universel et gratuit est un impératif car nous sommes convaincu-e-s que dans notre combat contre toutes les oppressions et injustices, la gratuité des services publics et tout particulièrement celui de la Santé, constitue un des leviers permettant de faire basculer ce monde inique vers une société sans classes ni Etat! Parce que le refus de prendre en main son propre avenir se paiera toujours par une exploitation économique et politique, parce que la résignation est un suicide quotidien, nous ne pourrions faire l'économie d'une mobilisation sociale sans précédent et construire la grève générale expropriatrice et autogestionnaire.

Actualité Sociale

Sécu : Bas les masques !

"Une sécu réformée, c'est bon pour la santé"... scandait la sono CFDT samedi 5 juin à Rennes entre 2 morceaux de musique à fond la caisse. Toute l'ambiguïté de cette manifestation peut se résumer dans ce slogan. Difficile en effet de manifester avec cette organisation "syndicale" qui réclame aujourd'hui une bonne réforme de la sécu, comme elle réclamait il y a un an une bonne réforme des retraites ou un peu avant encore un bon accord UNEDIC pour les chômeurs... On sait ce qu'il en est à chaque fois pour les salariés. Sous prétexte de pseudo unité syndicale, la confusion est

une nouvelle fois entretenue par les appareils. Le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas un élément de mobilisation et encore moins un gage de succès. Si unité il doit y avoir, c'est celle des salariés sur la base de revendications claires, à commencer par le retrait du plan Douste Blazy qui n'est ni amendable ni négociable. Mais cela, il va falloir l'imposer aux appareils car sinon une nouvelle régression sociale majeure se prépare sans, cette fois, que la bataille ait même été véritablement engagée.

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°6 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 23 Septembre 2004 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

Appel des « Comités d'Action et d'Information contre l'Ouverture du capital d'EDF-GDF »

En dépit de l'échec patent de la libéralisation du secteur électrique européen (hausse des tarifs, coupures, disparition des missions de service public, licenciements massifs...), le gouvernement poursuit sa marche forcée vers l'ouverture totale à la concurrence : après les lois de février 2000 et de janvier 2003 qui ont aboli les monopoles, tous les professionnels seront « éligibles » en juillet 2004, tous les usagers en 2007. Parallèlement, le gouvernement et les dirigeants d'EDF-GDF mettent au point dans le silence feutré des cabinets ministériels leur projet de changement de statut des entreprises, prévu pour début 2004, afin d'ouvrir leur capital, initiant ainsi leur privatisation. La libéralisation du secteur électrique et la privatisation d'EDF-GDF sont un désastre technique et économique, une inacceptable spoliation de la collectivité nationale. Il faut les empêcher ! Nous, agents d'EDF-GDF, sommes prêts à nous battre. Nous l'avons prouvé le 3 octobre 2002, en cessant le travail et en manifestant massivement. Nous l'avons prouvé le 9 janvier 2003, en rejetant la réforme des retraites qui ouvrait la voie à la privatisation en sortant les pensions des comptes des entreprises. Nous l'avons à nouveau prouvé le 27 novembre dernier en renforçant lors des élections professionnelles les organisations qui se sont déclarées opposées à l'ouverture du capital. Mais nous savons bien que le gouvernement et les directions ne céderont pas devant une multitude d'actions et de luttes isolées, même « spectaculaires ». Si le gouvernement et les directions maintiennent leurs projets, il faudra la grève totale de nos entreprises pour les faire céder ! Face à la gravité de l'enjeu et pour préparer cette échéance, l'unité de tous les agents d'EDF-GDF, non-syndiqués et syndiqués, au-delà des divergences ou des différences d'appréciation des organisations syndicales, ainsi que le soutien des usagers du Service Public sont indispensables. Partout, dans toutes les unités, construisons nos Comités. Informons les usagers de nos communes des conséquences de la libéralisation et de la privatisation. Exigeons des organisations syndicales opposées à l'ouverture du capital qu'elles prennent leurs responsabilités : si les projets de changement de statut sont maintenus, qu'elles appellent clairement et nationalement à la grève et qu'elles aident le personnel à l'organiser. Pour plus d'information sur les « Comités d'Actions et d'Information Contre l'Ouverture du capital d'EDF-GDF » et leurs activités : www.energiepublique.org clamart, le 01/12/2003

Comités d'Action et d'Information Contre l'Ouverture du capital d'EDF-GDF

Qui sommes-nous? : Des agents de différentes unités d'EDF-GDF (R&D, RTE, ...)

Contre quoi luttons-nous ? : Nous sommes opposés à l'ouverture du capital d'EDF-GDF et à la libéralisation du secteur de l'énergie. Nous refusons le marché de dupes qu'on s'apprête à nous proposer : accepter l'ouverture du capital de nos entreprises contre un soi-disant projet industriel et de soi-disant garanties sur notre statut. Notre statut et nos conditions de travail seront évidemment remis en cause à terme par la privatisation, et ce marchandage n'est donc qu'un piège visant à faire accepter par les salariés d'EDF-GDF des changements contraires aux intérêts de la collectivité.

Pour quoi luttons-nous ? Nous voulons le maintien du statut d'établissement public d'EDF-GDF et l'arrêt du processus de libéralisation du secteur de l'énergie. Mais au delà de notre combat contre la destruction du service public de l'énergie en France, nous nous prononçons pour la mise en place d'un Service Public Européen de l'Énergie, fondé sur des monopoles publics dans les différents pays de l'Union Européenne. Cette solution est la seule à même de garantir le respect à l'échelle européenne des principes d'égalité de traitement, de solidarité, de protection de l'environnement, et de transparence.

Pourquoi avons-nous constitué des « Comités d'Action et d'Information contre l'Ouverture du Capital » ? L'avenir du service public de l'énergie est un enjeu qui concerne l'ensemble des usagers-citoyens et des salariés d'EDF-GDF, et ceux-ci doivent s'organiser pour s'opposer efficacement, ensemble, à sa destruction, au delà des différences ou des divergences entre leurs organisations. Nous doutons de l'efficacité de la stratégie des directions des organisations syndicales majoritaires qui appellent plus ou moins régulièrement à des journées d'action isolées contre les projets du gouvernement et des directions d'EDF-GDF. Le récent mouvement social contre le plan Fillon a mis en lumière les limites de cette stratégie de journées d'action à répétition : malgré la très forte mobilisation des salariés du pays, celle-ci n'a pas permis d'obtenir gain de cause. C'est pourquoi nous pensons que si les projets de privatisation étaient maintenus en dépit des actions ponctuelles, la grève totale d'EDF-GDF s'imposerait comme dernier recours. Dans ces conditions, la responsabilité des organisations syndicales opposées à ces projets sera d'y appeler clairement et d'aider le personnel à l'organiser. C'est pour peser dans ce sens que nous avons constitué nos Comités autonomes par rapport aux organisations syndicales. Pour autant la constitution de nos Comités ne se fait pas contre les organisations syndicales. Si la majorité d'entre nous n'est pas syndiquée, des membres de nos Comités sont adhérents ou sympathisants des diverses organisations syndicales représentées à EDF-GDF. Rejoignez les Comités d'Action et d'Information contre l'Ouverture du Capital d'EDF-GDF !

Echo des Boites

Transpac et Equant

Transpac et Equant sont 2 filiales de France Telecom.

La Direction de Transpac a annoncé lors d'un récent Comité d'Entreprise, qu'elle allait étudier la possibilité de réintégrer Transpac dans France Telecom. Après Cofratel, Expertel, Orange et Wanadoo... France Telecom réinternalise ses filiales. La logique est la même dans le processus de réinternalisation comme dans celui d'externalisation : faire toujours plus de profit. Quand FT a filialisé, l'objectif était pour la Société Anonyme comme pour l'Etat (alors actionnaire majoritaire) d'une part d'attirer des investisseurs dans le capital de l'entreprise et d'autre part de casser les statuts et accords collectifs du personnel. En effet, dégager les secteurs dits porteurs (mobile, internet, marché des entreprises) de la maison mère a permis à la bourgeoisie internationale de spéculer sur ces valeurs à la hausse. Dans le même temps, FT a procédé à des coûteuses acquisitions d'entreprises sur le marché international, au plus fort de la bulle spéculative. Pour Michel Bon, peu importait, puisque ce sont finalement à la fois le contribuable, l'utilisateur et le travailleur (et accessoirement le « petit porteur ») qui payent la dette colossale de 70 Milliards d'Euros. L'époque Thierry Breton est arrivée : la privatisation de FT est quasi-terminée : le projet de loi permettant à l'Etat de descendre sous la barre des 50 % a été voté. Réinternaliser des filiales permet à la fois d'enranger directement le cash, de diminuer « mathématiquement » la part de l'Etat dans la maison-mère, de procéder à des économies d'échelle (sur le réseau, les services administratifs et informatiques...), et de continuer à pressurer le personnel en augmentant la productivité (les départs en retraite ne sont pas compensés, plusieurs dizaines de milliers de postes ont été supprimés à FT en 2002 et 2003) et en multipliant

les différences de statuts. A Transpac, des Assemblées Générales d'information du personnel ont eu lieu à propos de la réinternalisation dans FT. Il convient à ce qu'aucun salarié ne perde en réintégrant la maison-mère, ni en salaire direct ou différé, ni en jours de congé ou RTT par exemple.

A Equant, les salariés du service de l'hébergement des applications internet des clients sont soumis à rude épreuve : la plupart des travailleurs sont des salariés d'entreprises sous-traitantes. Lors des semaines d'astreinte, il leur arrive fréquemment de faire entre 20 et 40 heures de travail en heures non ouvrées, en plus de leur travail de journée. Cela fait donc des semaines de plus de 60 heures, avec des horaires décalés. La durée légale maximale de travail fixée à 10h, la durée minimale de repos quotidien fixé à 11h, la durée maximale de travail hebdomadaire fixée à 48h, la durée maximale de travail hebdomadaire sur une moyenne de 12 semaines (fixé à 44h), et le délai de prévenance de 15 jours ne sont jamais respectés. En plus, certains d'entre eux sont en travail posté, c'est à dire qu'après avoir été réveillé plusieurs fois dans la nuit pour des interventions de plusieurs heures et jusqu'à 3 heures du matin, la boîte les oblige à revenir travailler le lendemain à 7h30 ! En cas d'interruption de service, Equant doit payer autour de 1000 euros par heure d'indisponibilité à son client. Les salariés d'astreinte sont au forfait, c'est à dire qu'ils touchent de l'ordre de 250 euros pour la semaine, quelque soient le nombre d'heures effectuées ! Dans ces micro-entreprises et avec l'appui des organisations syndicales combattives du donneur d'ordre, les salariés vont devoir s'organiser. Ils doivent faire respecter le code du travail ! Ils doivent faire entendre leur légitime colère !!!

Face au patronat, syndique toi !

Contacte-nous pour recevoir de l'aide, l'union nous rendra fort !
Le Communard 35 c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES,
Permanences les mercredi et samedi de 15h à 19h ou l' email :
lienarchoyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr
Retrouvez le « Communard 35 » sur le web :
<http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

Aux Travailleurs et Syndicalistes

Participe à notre publication en envoyant des infos sur ton entreprise, sur les actions menées, en nous signalant les offres d'embauches ou s'il vaut mieux éviter une entreprise. Pour développer le syndicalisme, nous devons nous entraider entre professions. Tu peux donner un coup de main, rejoins notre équipe.